

« PRÉVENTION 50 »

LE DÉPARTEMENT DÉPLOIE UN DISPOSITIF À DESTINATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS EN PROIE À DES DIFFICULTÉS

La crise sanitaire a d'ores et déjà fait place à une crise économique impactant très fortement les commerçants, artisans et plus généralement les TPE qui constituent en majorité le tissu économique de la Manche. Cette situation a par exemple déjà eu pour conséquence une augmentation des bénéficiaires du RSA. Mais il existe également un impact humain pour des chefs d'entreprises qui risquent de se retrouver seuls dans un contexte de fort endettement et de procédure collective. Il y a quelques années, le Département avait déjà fait le choix d'aider le CIP Ouest-Normandie - Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises - dans sa démarche d'accompagnement et de soutien psychologique via le dispositif APESA. Aujourd'hui, l'ampleur de la crise présente et à venir impose de se situer en amont de ce dispositif, par le biais d'un accompagnement préventif. Le Centre d'Information sur la Prévention, les tribunaux de commerces de la Manche, et les interlocuteurs historiques des chefs d'entreprises que sont les organismes consulaires, s'associent pour mettre en œuvre, en lien avec les acteurs du conseil et de l'accompagnement des entreprises, le dispositif « Prévention 50 » dans le cadre d'une convention entre le CIP et le conseil départemental.

MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

THIERRY DE ROBIEN
Président du CIP Ouest-
Normandie

THIERRY LECARDONNEL
Président du Tribunal de
commerce de Coutances

JEAN-NOËL DEGASNE
Président du Tribunal de
commerce de Cherbourg

vous convie à la conférence de presse de lancement du dispositif « Prévention 50 »

le mardi 15 décembre à 15h, à la Maison du Département à Saint-Lô

en présence de Jean-Denis Meslin, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), et Daniel Dufeu, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest-Normandie (CCI)

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr